CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E23781** **VALABLE JUSQU'AU** **23/10/2027**

ÉDITÉ LE 17/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/12/1999

Raison sociale : IDEAL RENOVATION

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 11/08/2025

Capital : 500 000

19 RUE GUSTAVE EIFFEL
ZAC PORTE SUD
28500 VERNOUILLET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES 1999B40187

Siret : 428 733 240 00033

Téléphone : 02 37 50 15 81 **Fax :** 02 37 50 15 82

Portable :

Code NACE : 4334Z

Responsabilité légale :
SOC TECH ET METHODES DU BAT (TMB) (480 990 712) / PIGEON JEAN-CLAUDE PRÉSIDENT

Numéro caisse de congés payés : 6101019

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA 830429G1258000 / 002 61348/104

Assurance Responsabilité Civile :
SMA SA 830429G1258000 / 002 61348/104

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

E-mail : ideal.renovation@orange.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 957 613 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	9	24/10/2024
6222	Revêtements résilients PVC (Technicité confirmée)	9	24/10/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/08/2026 11:46

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.